



SCANNEZ-MOI
pour plus d'info !

Arrivée :

En location : A partir de 16h.
Compléter la fiche état des lieux à remettre sous 24h à la réception.

En emplacement : A partir de 12h.

Départ :

En location : prendre rdv, minimum 48h avant le départ, à la réception pour l'état des lieux prévu entre 8h et 10h.

En emplacement : le jour du départ, quitter l'emplacement avant 12h.



Le dimanche
à 18h30 au bar
(Juillet - Août)

Centre ville Gare
les Sables 4 km

Arrêt Bus Oléane
Les Salines 6



- Réception
- 1 Bar
- 2 Snack - Restaurant
- 3 Point alimentation
- 4 Salle de réunion/club enfants
- 5 Salle de fitness
- 6 Espace Bien-être
- 7 Pétaque
- 8 Golf
- 9 Aire de jeux
- 10 Terrain multi sport
- 11 Location vélos
- 12 Local poubelle

- Accès sanitaire par escalier
- Extincteurs
- Borne incendie
- Points électriques
- Points lumineux
- Sanitaires *WC chimique
- Empl. sanitaire individuel
- Privé
- Sens d'évacuation
- Issue de secours
- Point de rassemblement
- Piétons
- PMR
- Mobil-home

Accueil

de 8h à 20h
en Juillet / Août ;
de 10h à 12h
et de 15h à 18h
en hors saison

Entrée

de 6h à 23h30

Chemin de la Bernardière

Plage de la Paracou
500 m

VOS VACANCES
à la mer...



CHADOTEL
54 rue Georges Clemenceau
85520 JARD-SUR-MER - France
Tél. +33 (0)2 51 33 05 05
info@chadotel.com

Devenez membre
privilège
Chadotel

Avec la carte privilège, vous bénéficiez
d'avantages exclusifs dès la première réservation !
JUSQU'À 20% DE RÉDUCTION



*plus d'info sur chadotel.com

CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION

- Merci de prêter une attention particulière au risque de feu. Les feux ouverts sont interdits au camping ainsi que les pétards et feux d'artifice.
- En cas de départ d'incendie, utilisez l'extincteur le plus proche, et si embrasement, alertez la réception ou le 112, et rejoignez à pied le point de rassemblement devant la réception (voir plan d'évacuation affiché à la réception).
- N'oubliez pas de ranger les parasols en votre absence.
- Ne laissez aucun objet de valeur et fermez toujours votre locatif à clef en votre absence.
- Il est interdit de fumer dans les locatifs.

	INCENDIE		DONNEZ L'ALARME
	18 POMPIERS		112 APPEL D'URGENCE EUROPEËN
	Attaquez le feu au moyen des extincteurs appropriés	Dans la fumée, baissez vous, l'air frais est près du sol	

	EN CAS D'ACCIDENT		15
En cas d'accident, gardez votre calme et téléphonez au : Envoyez une personne au point de repère pour attendre les secours			

	ÉVACUATION		
	Au signal sonore Gardez votre sans froid		Dirigez-vous vers le point de rassemblement sans crier, ni courir
		Suivez les instructions données par le ou les responsables de l'établissement	
		Ne revenez jamais en arrière sans y avoir été invité	

	PRÉVENTION		Ne fumez pas dans les endroits interdits
	N'encombrez pas les issues de secours, les dégagements, les portes...		